

Fiche argumentaire simplifié sur la voiture électrique

Commission Transports & Territoires EELV



Réponse n°1 : “La voiture électrique reste ... une voiture !”

Depuis des décennies, on a rendu la voiture indispensable. D'objet de liberté, la voiture individuelle est devenue une contrainte qui coûte de plus en plus cher aux ménages. Le réflexe écolo c'est, en premier lieu et avant tout autre chose, de mettre en place des alternatives à la voiture par un autre urbanisme et le développement de mobilités alternatives (transports en commun, modes actifs) ainsi que d'autres usages de la voiture (autopartage, covoiturage).

La voiture électrique présente des avantages par rapport à la voiture thermique, en termes d'émissions de GES, de pollution, de santé publique et de bruit. Mais le parc électrique ne doit pas remplacer la totalité du parc thermique. En effet, certains inconvénients de la voiture restent les mêmes : occupation de l'espace public, encombrements, émissions de particules via les freins et pneumatiques, efficacité énergétique inférieure au rail etc.

Réponse n°2 à “La voiture électrique est trop chère”

Toutes les voitures neuves sont hors de prix. Les voitures thermiques ont également beaucoup augmenté. Mais, les avantages de la voiture électrique :

- A l'achat d'une voiture électrique, contrairement au thermique, on bénéficie d'aides qui peuvent effacer l'écart.
- Le coût d'utilisation est inférieur.
- Le coût en entretien est inférieur (seulement les ampoules, pneumatiques, plaquettes de frein et balais essuie-glace!)

Cependant, des dispositifs financiers doivent être mis en place par l'État pour faciliter l'accès à une mobilité plus propre dans les cas où l'usage de la voiture ne peut pas être remplacé à court terme.

Réponse n°3 à « La voiture électrique, c'est pas écolo ».

Sur l'ensemble de sa durée de vie, une voiture électrique roulant en France a un impact carbone 2 à 3 fois inférieur à celui d'un modèle similaire thermique, à condition que sa batterie fasse moins de 60 KWh / km avec une autonomie de 400 km environ. La voiture électrique n'est « écolo » que si elle est légère : non aux SUV, y compris électriques !

Réponse N°4 : oui, il reste beaucoup à faire dans le domaine de la voiture électrique !

- Réduire les impacts de la phase de production, en particulier de l'extractivisme et renforcer la réglementation sur les batteries. Soutenir la filière sans cobalt.
- Faire voter une réglementation sur le poids des véhicules pour orienter l'industrie comme les consommateurs.
- Faire voter un règlement européen sur la consommation des véhicules électriques, pour des véhicules + sobres et viser les 10kWh / 100km
- Faciliter le déploiement des bornes de recharge lente sur le territoire.
- Soutenir la relocalisation en France de l'industrie des batteries et la recherche scientifique et industrielle sur les batteries sans cobalt, les batteries "tout solide" et une filière industrielle idéalement française ou à minima européenne du recyclage.
- Développer le Vehicule to Grid, c'est-à-dire l'injection d'électricité dans le réseau, et le couple autoproduction (notamment le solaire) et mobilité électrique.
- Soutenir le retrofit (adaptation véhicule thermique en électrique)
- Relocaliser la filière en France et protéger les salariés de l'industrie automobile des effets collatéraux des nécessaires changements structurels dans l'industrie automobile et permettre leur formation aux métiers de demain.

Pour aller plus loin :

La position officielle de EELV sur la voiture électrique : <https://transports-territoires.eelv.fr/motion-et-note-sur-la-voiture-electrique/>

La position officielle de EELV sur les ZFE : <https://transports-territoires.eelv.fr/mettre-les-zones-a-faible-emission-zfe-au-service-dune-transition-equitable-des-mobilites/>

Les webinaires de la commission transports et territoires pour se former : <https://transports-territoires.eelv.fr/formation/>